S'inscrire ou se réinscrire

Étape 2 sur 3 : l'inscription administrative (IA)

Vous avez reçu un avis favorable d'admission via Parcoursup, Mon Master ou Apoflux ?

Vous êtes redoublant·e ou en progression et vous voulez vous réinscrire dans la même discipline ?

En route pour l'IA !

Les inscriptions ont lieu à partir du 26 juin 2024.

Attention, certains profils ont un calendrier spécifique.

Consultez le calendrier d'inscription**.**

Première inscription

à l'Université Bordeaux Montaigne ?

Cliquez ici

Déjà inscrit

à l'Université Bordeaux Montaigne ?

Cliquez ici

A noter :

vous êtes définitivement inscrit·e à l'Université Bordeaux Montaigne une fois que vos certificats de scolarité et votre carte étudiante vous ont été délivrés.

Un problème, une question sur l'inscription?

Consultez la Foire aux questions

ou formulez votre question auprès du SOS Scolarité

En savoir plus :

* Calendrier des inscriptions administratives
* Dépôt des pièces justificatives (PJWeb)
* Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
* Mode de paiement / Frais d’inscription
* Bourses
* Cours du soir et certifications en langues
* Culture & Sport
* Pôle handicap
* Activation du compte informatique étudiant
* L’inscription pédagogique/régime d’études